

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 19 MAI 2026
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 45
Nb. de représentés : 7
Nb. d'absents : 1

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf mai à 17h16, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 3/64 :

Affaire portant création d'un emploi permanent de Chargé de la Commande Publique

ETAIENT PRESENTS :

MM. LORION David, LAKERMANCE Michèle, NARINSAMY Nadège, OMARJEE Mohammad, DAMOUR Kichena, DERFLA Lisa, RICHARDSON Jackson, SELLY Roger, ARAYE Hélène, VALY Nazir, LABENNE Jennifer, VIENNE Frédéric, LAURENCE Dany, KICHENIN Nicole, MAROUDE GOPALLE Valdo, ABLANCOURT Nathalie, LAGARRIGUE Moïse, VAYABOURY Jean Patrick, FIROAGUER Patrick, TAN Willy, RIANI Richard, AGATHE Chantal, GOVINDAMAL Frédéric, JUDITH Laurent, SAILLY Sabine, CALOGINE Ketty, ADIGADOU Marina, NAYAGOM Ulrich, LAGARRIGUE Béatrice, AKHOONE Roxana, GOVINDASSAMY POULLE Lilian, MALIDI Mariaty, SUMAC Clément, ALBORA Stéphane, TAILAMEE Caroline, PALIOD Samantha, TECHER Fabrice Louis, BANDAMA ATIAMA Yvonne, SARPEDON Jean François, LEBON Jean Laurent, FONTAINE Gaëlle Michelle, K/BIDI Emeline, SINIEN Neïma Marie Gabrielle, PAPI Lionel, ANDA SITA Jean Gaël.

REPRESENTE (S) :

MM. NARIA Olivier (par Monsieur David LORION), FONTAINE Emilie (par Monsieur OMARJEE Mohammad), AHO NIENNE Sandrine (par Madame ARAYE Hélène), TAYLLAMIN Patricia (par Monsieur VAYABOURY Patrick), NASSIBOU Guilaine (par Monsieur TAN Willy), VIRY Pascaline (par Madame DERFLA Lisa), POTHIN Henri Claude (par Madame K/BIDI Emeline).

ABSENTS :

MM. DIJOUX Moze.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Lisa DERFLA pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée le 26 mai 2026 et la convocation du Conseil Municipal faite le 12 mai 2026.



Actes de l'Assemblée Municipale de Saint-Pierre
974 219 0000 - Fax : 974 219 0001 - 2026-3-64-DE
Date de mise en circulation : 26/05/2026
Date de réception en Préfecture : 26/05/2026
David LORION

Affaire n°3/64 : Affaire portant création d'un emploi permanent de Chargé de la Commande Publique.

Direction des Ressources

Le Maire expose à l'Assemblée :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique, et notamment ses articles L. 313-1 et L. 332-8.2°;

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale, modifié

Le Maire informe l'Assemblée de sa volonté de renforcer l'équipe de la commande publique qui constitue un levier majeur de soutien au tissu économique.

A cet effet, le Maire propose à l'Assemblée de créer l'emploi permanent de Chargé(e) de la commande publique

A/ Motif pour la création de l'emploi :

Le Maire rappelle à l'Assemblée que conformément à l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction publique sus visé, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant.

Cet emploi est ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des Attachés Territoriaux.

Par dérogation, l'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel conformément à l'article L. 332-8 2° du Code Général de la Fonction Publique (lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté).

B/ Intitulé de l'emploi :

Chargé(e) de la Commande Publique, emploi permanent de catégorie A

C/ Nature des fonctions :

- Assistance et conseil aux élus,
- Assistance aux services dans l'évaluation de leurs besoins,
- Assistance aux services dans l'élaboration de leurs marchés publics,
- Rédaction des pièces administratives des dossiers de consultation,
- Application du règlement interne de la commande publique,
- Planification de la commande publique,
- Sélection et négociation avec les entreprises,
- Gestion de la CAO,
- Suivi des procédures administratives et juridiques et du pré-contentieux,
- Contrôle, notification et solde des marchés publics,
- Veille juridique et prospective...

D/ profil

- Formation supérieure juridique et expérience dans le domaine de la commande publique,
- Très bonne connaissance du code des marchés publics, de la réglementation des délégations publics et des procédures administratives,
- Bonne connaissance des instances et processus de décision des collectivités,
- Bonne connaissance des techniques de communication et négociation,
- Connaissance des règles et procédures de la délégation de service public,
- Qualités rédactionnelles et relationnelles,
- Connaissance en matière de comptabilité publique,
- Maîtrise des outils bureautiques et logiciels de marchés publics.

En cas de recours à un contractuel, son niveau de recrutement et de rémunération seront définis comme suit :

D/ Niveau de recrutement :

- Bac+ 5
- Expérience significative dans le domaine de la commande publique

E/ Niveau de rémunération :

La rémunération sera calculée sur la grille indiciaire du grade d'Attaché Territorial, à laquelle s'ajoute le régime indemnitaire lié au métier de chargé de Gestion.

Le Maire informe l'Assemblée que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget au Chapitre 012.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, ADOPTE cette affaire à l'unanimité des suffrages exprimés.

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



David LORION